AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-4-73 506891

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

ABONNEMENT ANNUEL

30,oo Francs

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 151 d'Avril 1973 — 1973-13

EXCORIOSE DE LA VIGNE

La période de plus grande sensibilité de la vigne à l'Excoriose se situe aux stades végétatifs C-D et E. On conseille alors d'exécuter deux traitements:

a) le premier lorsque les bourgeons de la base des astes, qui sont ceux qui courent le plus de risques d'infection, atteignent les stades C-D (pointe verte et sortie des premières feuilles)

b) le second lorsque ces mêmes bourgeons atteignent les stades D-E (étalement des premières feuilles).

Malheureusement, on constate actuellement une orientation de plus en plus nette des viticulteurs vers l'application systématique de ces deux traitements. Nous estimons que cela conduit dans de nombreux cas à l'exécution d'interventions inutiles et nous rappelons notre position concernant la lutte contre ce champignon.

a) Le traitement ne doit être appliqué que dans les parcelles touchées l'année précédente. Il est inutile de l'étendre à l'ensemble d'une propriété en particulier sur les cépages peu sensibles tels que le Merlot pour les rouges et le sémillon pour les blancs.

b) Dans les vignes traitées à l'Arsénite de soude en prédébourrement les traitements de printemps ne sont justifiés que dans les parcelles les plus fortement atteintes. Dans les autres cas, nous estimons l'action de l'Arsénite suffisante sur le plan économique (à la condition que l'application ait été effectuée avec soin, en mouillant abondamment).

c) Les traitements de printemps ont un caractère essentiellement préventif. Ils doivent donc être exécutés avant les pluies contaminatrices. Or toute pluie survenant au cours des prochains jours entrainera des contaminations dans les vignes ayant atteint ou dépassé le stade sensible C. Il importe donc d'effectuer dans ce cas les pulvérisations avant la prochaine perturbation atmosphérique.

Choisir l'un des trois fongicides expérimentés avec succés dans la région au cours des dernières années :

- Dichlofluanide (Euparène) à la dose de 200g de matière active par hectolitre d'eau soit 400g d'Euparène/hl.
- Folpel + Captafol (Mycodifol ou Difosan) à la dose de 250g/hl. de la spécialité commerciale choisie.
- Mancozèbe (Dithane M 45 ou Sandozèbe) à la dose de 350g/hl. de Dithane M 45 ou de 400g/hl. de Sandozèbe.

Ces doses s'entendent pour des pulvérisations classiques apportant environ 300 litres par hectare. En cas d'utilisation d'appareils à volume réduit, concentrer les bouillies en conséquence pour apporter les mêmes doses de produit par hectare.

P19

.../...

.../...

ARAIGNEES ROUGES (Panonychus ulmi) SUR VIGNE

Les éclosions débutent depuis quelques jours dans les situations les plus chaudes, mais il est de toutes façons trop tôt pour intervenir. En outre, dans la plupart des vignobles, les pontes d'hiver sont faibles et sauf rares exceptions, il ne devrait pas y avoir de risques de dégâts sérieux au moment du départ en végétation.

ARAIGNEES ROUGES (Panonychus ulmi) SUR ARBRES FRUITIERS

Comme dans les vignobles, les oeufs d'hiver sont assez peu nombreux sur les diverses espèces fruitières, et dans la majorité des cas, il ne devrait pas être nécessaire d'intervenir en traitement de printemps.

En tout état de cause, attendre un nouvel avis.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La situation reste saine dans tous les vergers en raison des conditions climatiques interdisant jusqu'à présent toute infection sérieuse.

Dans les vergers protégés au début de cette semaine, il n'est pas utile de prévoir un nouveau traitement avant le milieu de la semaine prochaine, sauf en cas de fortes pluies, supérieures à 20mm. qui entraîneraient automatiquement et sans nouvel avis le renouvellement de la protection.

En complément du Bulletin Technique N° 148 de Janvier, nous croyons utile de porter à la connaissance des abonnés les résultats d'expérimentation effectués aux Etats-Unis, dans l'état de New-York, sur les traitements stop et stérilisants contre la tavelure du pommier.

a) Traitements stop

Une pulvérisation fongicide est effectuée sur des pommiers en pots maintenus en serre à 18°C, 14, 16, 20 et 24 heures après inoculation artificielle de tavelure sur la variété Rome-Beauty. Les nombres de taches observées sur feuilles après incubation sont les suivants :

Nombre de taches de tavelure par feuille

Traitements	Temps séparant l'inoculation et le traitement			
	14 heures	16 heures	20 heures	24 heures
Doguadine	1	1	19	25
Benomyl	10	18	42	50
Mancozèbe	11	23	44	69
Captane	14	33	47	62
Témoin	36	53	77	91

Ce tableau confirme d'une part l'excellente efficacité de la Doguadine en traitement stop aussitôt après l'infection, et montre d'autre part qu'il est nécessaire d'intervenir dans les heures qui suivent la période contaminatrice, l'efficacité de ce type d'intervention diminuant très vite lorsqu'on augmente la période qui sépare l'infection du traitement.

En pratique, lors des périodes pluvieuses prolongées, il ne faut pas hésiter à intervenir à la première éclaircie et même sous la pluie dès que l'on estime que les traitements préventifs ont été délavés.

.../...

b) Traitements de stérilisation des taches

Cet essai se déroule sur de jeunes arbres portant de nombreuses taches récentes de tavelure sur feuilles.

Après nettoyage des taches, on applique un traitement fongicide. Une semaine plus tard, on procède au lavage de ces taches et, à partir de l'eau de lavage, on détermine le nombre de conidies nouvelles par tache.

Traitements	Nombre de conidies par tache
Doguadine	2000
Benomyl	10000
Mancozèbe	36000
Captane	100000
Témoin non traité	51000
Témoin traité à l'eau	55000

Ces résultats confirment que les traitements de stérilisation des taches de tavelure avec les fongicides préventifs classiques type Mancozèbe ou Captane n'améliorent pas la situation et que les résultats obtenus avec les fongicides systémiques du type Bénomyl ne sont que très partiels et pas supérieurs à ceux de la Doguadine.

Nous ne pouvons conclure qu'en recommandant aux arboriculteurs de continuer à pratiquer une lutte préventive tant que des matières actives nouvelles n'apporteront pas d'amélioration dans les résultats des autres méthodes de traitement.

PROTECTION DES ABEILLES

Nous rappelons que l'emploi des substances toxiques pour les abeilles est interdit pendant la floraison de tous les végétaux. Au cas où une intervention insecticide est absolument nécessaire pendant cette période, seuls sont autorisés les insecticides et acaricides suivants :

- Chinométhionate (Morestan)
- Chlorphénamidine (Galecron, Fundal)
- Dicofol (Kelthane, Sovifol)
- Diéthion (Kilspide, Rhodocide)
- Endosulfan (Brunofan, Endofène, Insectophène, Thiodan, Thiodane)
- Phosalone (Azofène, Dynalone, Zolone)
- Polychlorocamphane (Campofène, Camphochlor, phenofog, Sopraphène)
- Pyrethrines
- Roténone (Cubérol)
- Tétradifon (Tédion)
- Tétrasul (Animert)
- Toxaphène (Rhodiaphène)

Toutefois, il est recommandé de ne pas appliquer ces produits au cours des heures de butinage des abeilles pour éviter d'atteindre celles-ci directement au cours du traitement.

Cenon, le 19 Avril 1973

L'Ingénieur d'Agronomie
et
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU - C. VENEQUE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Aquitaine

M. LARGE -

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P 20